

Cadre mondial relatif aux produits chimiques – Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs

Distr. générale
16 avril 2025

Français
Original : anglais

**Groupe de travail à composition non limitée
du Cadre mondial relatif aux produits chimiques –
Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs
Première réunion**

Punta del Este (Uruguay), 24-27 juin 2025
Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Cadre mondial relatif aux produits chimiques :
Fonds du Cadre mondial relatif aux produits chimiques**

Fonds du Cadre mondial relatif aux produits chimiques et état des contributions

Note du secrétariat

I. Introduction

1. À sa cinquième session, tenue à Bonn (Allemagne) en septembre 2023, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a adopté la résolution V/3 sur les considérations financières.
2. Dans la résolution, la Conférence a notamment décidé de créer le Fonds du Cadre mondial relatif aux produits chimiques pour soutenir le Cadre mondial relatif aux produits chimiques – Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs. Conformément au mandat du Fonds, un Conseil exécutif a été créé en tant qu'organe de décision du Fonds.

II. Activités de mise en œuvre de la résolution

3. Le secrétariat du Cadre mondial relatif aux produits chimiques a fourni des services administratifs et d'autres formes de soutien au Fonds, notamment en facilitant les réunions du Conseil exécutif, en lançant le premier cycle de dépôt de candidatures, en vérifiant que les candidatures étaient complètes et remplissaient les critères requis et en procédant à un examen de haut niveau de chaque candidature.
4. Le Conseil exécutif du Fonds a tenu trois réunions à ce jour. La première a eu lieu les 8 et 9 avril 2024¹ et la seconde du 12 au 14 juin 2024². Les principaux résultats de ces réunions ont été l'accord sur la composition provisoire du Conseil exécutif ; le plan de travail, les effectifs et le budget du secrétariat du Fonds ; et l'adoption des priorités stratégiques du Fonds et des documents pertinents pour le premier cycle de candidatures. La troisième réunion a été divisée en deux sessions : la première s'est tenue du 19 au 21 mars 2025 à Genève, et la seconde se tiendra en ligne du 26 au 28 mai 2025. Les résultats de ces réunions seront présentés oralement au Groupe de travail

* UNEP/GFC/OEWG.1/1.

¹ Le rapport de la première réunion est disponible à l'adresse suivante : www.unep.org/events/conference/first-meeting-executive-board-global-framework-chemicals-fund.

² Le projet de rapport de la deuxième réunion est disponible à l'adresse suivante : www.unep.org/events/conference/second-meeting-executive-board-global-framework-chemicals-fund.

à composition non limitée et exposés dans le document UNEP/GFC/OEWG.1/INF/5 sur les questions relatives au Fonds du Cadre mondial relatif aux produits chimiques.

5. Le premier cycle de dépôt de candidatures au Fonds a été ouvert le 1^{er} octobre 2024, la date limite de dépôt étant le 31 janvier 2025. L'ouverture a été accompagnée d'un communiqué de presse du Programme des Nations Unies pour l'environnement³, de trois séminaires en ligne à l'intention des candidat(e)s et d'activités de sensibilisation à plus large échelle dans divers secteurs et régions, qui sont décrites dans le document UNEP/GFC/OEWG.1/INF/5. Pour aider les candidat(e)s pendant la phase d'élaboration du projet, le secrétariat a mis à disposition un document pour les « questions fréquemment posées⁴ » et a assuré un service d'assistance proposant une aide par courrier électronique et dans le cadre de consultations individuelles.

6. Lors du premier cycle, 105 candidatures ont été reçues, dont 80 ont été jugées complètes et satisfaisant aux critères requis pour être examinées par le Conseil exécutif lors de sa session du 19 au 21 mars 2025. On trouvera de plus amples informations sur les candidatures dans le document UNEP/GFC/OEWG.1/INF/5.

7. Le tableau 1 présente les contributions et les annonces de contributions au Fonds en mars 2025.

Tableau 1

Contributions et annonces de contributions au Fonds en mars 2025 (en dollars des États-Unis)

<i>Donateurs et contributeurs</i>	2024	2025	<i>Total</i>
Allemagne	21 762 090	–	21 762 090
Programme de démarrage rapide	4 272 400	–	4 272 400
Conseil international des associations chimiques	534 611	547 000	1 081 611
Suisse	465 071	–	465 071
Espagne	345 720	–	345 720
Royaume des Pays-Bas	213 605	–	213 605
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	187 373	–	187 373
États-Unis d'Amérique	148 515	–	148 515
Belgique	–	31 250	31 250
Finlande	15 740	–	15 740
Total des recettes	27 945 125	578 250	28 523 375
Total des contributions annoncées	2024	2025	Total
Union européenne	–	221 000	221 000
Total des recettes	–	221 000	221 000

8. Lors de sa deuxième réunion, le Conseil exécutif a approuvé un tableau des effectifs et du budget pour 2024 et 2025. Le tableau a été affiné pour tenir compte de l'année 2026 et présenté au Conseil exécutif ; il est en attente d'approbation finale. Le tableau 2 présente un budget comparatif indiquant le budget approuvé lors de la deuxième réunion du Conseil exécutif, les dépenses réelles pour 2024 et les chiffres actualisés pour 2025 et 2026.

³ Disponible à l'adresse suivante : www.unep.org/news-and-stories/press-release/new-fund-support-chemicals-and-waste-management-developing-economies.

⁴ Consultable à l'adresse suivante : https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/46564/Global_framework_chemicals_fund_FAQs.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

Tableau 2
Budget comparatif (en dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Code	Sous-catégorie	2024 (au 1 ^{er} juillet 2024)		2025	2026
			Budget	Dépenses	Budget	Budget
Personnel du secrétariat et voyages						
Personnel	1100	Total : personnel du projet	226 650	–	387 750	626 008
		P-4 (Coordonnateur(rice) du Fonds)	–	–	273 000	281 190
		P3 (Spécialiste de la gestion de programme) ^a	–	–	114 750	236 385
		P-2 (Spécialiste de la gestion de programme (adjoint(e) de 1 ^{re} classe) / Administrateur(rice) auxiliaire) (7 mois)	–	–	–	108 433
	1200	Total : consultant(e)s	20 000	–	50 000	10 000
			–	–	50 000	10 000
	1300	Total : appui administratif	160 000	–	161 000	331 660
		GS-6 (Assistant(e) aux finances) ^a	–	–	95 000	195 700
		GS-4 (Assistant(e) d'équipe) ^a	–	–	66 000	135 960
Voyages	1600	Voyages	5 000	–	20 000	20 000
	1999	Total partiel	411 650	–	618 750	987 668
Réunions et formation						
Réunions et conférences	3100	Réunions du Conseil exécutif	30 000	–	23 500	24 500
	3999	Total partiel	30 000	–	23 500	24 500
Projets						
	4100	Projets	–	–		(à déterminer)
	4999	Total partiel	–	–		(à déterminer)
Locaux et autres						
Frais de fonctionnement fixes	5100	Frais de fonctionnement du personnel du secrétariat (frais généraux)	50 000	–	60 000	60 000
	5999	Total partiel	50 000	–	60 000	60 000
Divers						
Frais de communication	6200	Produits de communication et de sensibilisation	10 000	–	15 000	15 000
	6300	Traduction de documents	–	–	50 000	50 000
	6999	Total partiel	10 000	–	65 000	65 000
Total			501 650	–	767 250	1 137 168
Dépenses d'appui au programme (13 %)			65 215	–	99 743	–
Total général			566 865	–	–	1 285 000

Note : Pendant la transition entre l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et le Cadre mondial relatif aux produits chimiques en 2024, certaines dépenses ont été absorbées par d'autres budgets.

^a Le poste a été budgétisé pour six mois en 2025 et pour l'année entière en 2026.

9. Au cours de ses délibérations, le Conseil exécutif a soulevé la question du manque de clarté du paragraphe A.1 de l'annexe de la résolution V/3. Comme la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a adopté la résolution V/3 après avoir adopté la résolution V/12 sur le programme de travail et le budget, aucune disposition n'a été prise pour le personnel chargé de fournir des services au Conseil exécutif ou pour les activités administratives connexes nécessaires au fonctionnement du Fonds. Sur la base d'une évaluation des besoins pour rendre le Fonds opérationnel, un tableau des effectifs et un plan de travail ont été proposés par le secrétariat et approuvés par le

Conseil exécutif lors de sa deuxième réunion. Un programme de travail et un budget provisoires ont été approuvés par le Conseil exécutif et resteront en place jusqu'à ce que la Conférence internationale du Cadre mondial relatif aux produits chimiques prenne une décision sur le mandat définitif du Fonds.

III. Mesure proposée

10. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être :

- a) *Féliciter* le Conseil exécutif pour ses travaux visant à rendre opérationnel le Fonds du Cadre mondial relatif aux produits chimiques et son premier cycle de dépôt de candidatures ;
- b) *Exprimer sa reconnaissance* aux donateurs et contributeurs pour leurs contributions et promesses de dons au Fonds ;
- c) *Prendre note* des lignes directrices adoptées par le Conseil exécutif et inviter le Conseil exécutif à les mettre à jour si nécessaire ;
- d) *Réaffirmer* qu'il importe de revoir le mandat provisoirement adopté du Fonds, en tenant compte de l'évaluation visée au paragraphe 2 de la résolution V/3 et des enseignements tirés depuis la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques ;
- e) *Réaffirmer également* la décision relative à la composition provisoire du Conseil exécutif, qui a été adoptée le 24 janvier 2024 par la procédure d'approbation tacite ;
- f) *Prendre note* du document UNEP/GFC/OEWG.1/INF/5, qui fait le point sur la troisième réunion du Conseil exécutif et sur les projets approuvés dans le cadre du premier cycle de dépôt de candidatures ;
- g) *Réitérer* l'invitation, figurant au paragraphe 14 de la résolution V/3, adressée à tous les gouvernements en mesure de le faire et aux autres parties prenantes à fournir des contributions financières afin que le Fonds reste doté de ressources suffisantes pour aider les pays à mettre en œuvre le Cadre mondial relative aux produits chimiques.